



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

15 mois de grève des postières et postiers du 92, une mobilisation exemplaire !

Bulletin du NPA Poste - 10 juillet 2019



Lundi 1^{er} juillet, le protocole de fin de conflit entre les grévistes du 92 et la direction de la Poste a enfin été signé. C'est le fruit d'une bagarre de 15 mois menée par les 150 postiers et postières des Hauts-de-Seine depuis le 26 mars 2018 !

Alors que le 11 juin dernier la direction avait unilatéralement rompu les négociations, les grévistes, épaulés par leurs soutiens, ont tenu bon et ont réussi à faire plier la direction.

La mise en garde-à-vue de Gaël Quirante, secrétaire de SUD Poste 92, suite à une occupation du Siège du Groupe La Poste a déclenché une vague de solidarité bien au-delà du cercle militant le plus proche des grévistes.

La grève est également parvenue à mettre en évidence la question du vol de temps de travail des facteurs : pour la première fois, la presse nationale s'est fait l'écho en Une de Libération du 25 juin des méthodes de calcul de la charge de travail utilisées par la direction dans toutes les réorganisations. Le nombre de petits paquets, de recommandés, d'encombrants, et de boîtes aux lettres augmentent, et la Poste prétend qu'il y a une baisse d'activité pour justifier ses réorgs, en utilisant des logiciels dont les calculs sont en décalage complet avec la réalité.

En finissant par trouver un écho sur le plan national, la grève a fini par faire plier la direction.

Les réorgs prévues sur les bureaux en grève ont été reportées à minima en 2020, jusqu'à janvier 2021 pour Asnières. Certains bureaux, comme Levallois, Clichy ou Asnières n'auront

ainsi pas subi de réorgs depuis 10 ans ou plus ! A Boulogne, Asnières et Levallois, les grévistes ont également obtenu que les prochaines réorgs se fassent sans îlots ni pause méridienne, ce qui implique que ces réorgs dites "innovantes" sont mises aux oubliettes d'ici au moins 2022 voire 2023 dans les bureaux où la grève a été la plus forte.

Enfin, 142 embauches d'intérimaires en CDI ont été réalisées pour 2018 et 2019, un nombre plus important que prévu initialement par La Poste.

Ce qu'a également permis d'arracher la grève, c'est de maintenir l'activité de Gaël alors qu'il avait été licencié. La grève a également permis qu'il puisse participer aux négociations et signer le protocole de fin de conflit ! La reconnaissance par les tribunaux de la légitimité du maintien de l'intervention syndicale d'un délégué licencié constitue une percée en matière de droit syndical, un point d'appui pour remettre en cause la chasse aux militant.e.s combatifs à La Poste et dans les autres secteurs.

Les grévistes du 92 ont réussi à prouver qu'il était possible d'arracher de très sérieux reculs à la direction nationale de La Poste et ce malgré un acharnement répressif hors du commun.

Alors que les grèves sont nombreuses et de plus en plus longues depuis mai dernier dans le secteur postal, comme celle des factrices de Miélan (32) ou de Montauban (82), il est plus que temps fédérer les luttes à La Poste et dans l'ensemble du monde du travail pour enfin inverser le rapport de forces !

Migrants : La France de Macron, pas mieux que l'Italie de Salvini !

Le 26 juin dernier, Carola Rackete, la capitaine du Sea Watch 3 était arrêtée par la police italienne et jetée en prison. Son crime ? Avoir sauvé 41 migrants dont le bateau coulait en Méditerranée, et avoir décidé de les débarquer à Lampedusa. Le premier ministre italien d'extrême-droite, Matteo Salvini, avait fait fermer tous les ports et interdit au Sea Watch d'accoster en Italie. Cependant, ce n'est pas seulement le gouvernement raciste italien qui est en cause. En effet, Carola Rackete a confirmé qu'elle avait demandé à d'autres pays de pouvoir accoster, et notamment à Marseille. Or, les autorités françaises n'ont pas donné de réponse à son appel à l'aide, alors que le demande est remontée jusqu'au chef de l'Etat. Les Etats européens, et notamment la France, mènent une politique criminelle en fermant leurs frontières, alors même que des milliers et milliers de personnes tentent de fuir la misère et les guerres bien souvent provoquées par ces mêmes Etats qui refusent d'accueillir les migrants. Des milliers de migrants meurent chaque année en Méditerranée, qui est devenue un véritable cimetière à ciel ouvert. Il est plus que temps d'exiger l'ouverture immédiate des frontières et que cesse ce massacre ! Solidarité avec Carola Rackete !

Grève du bac : les profs ont raison de se mobiliser !

Fin juin, les profs de lycée avaient déjà observé la grève de la surveillance du bac. Ils se sont à nouveau massivement mobilisés les 4 et 5 juillet en organisant la grève des corrections. Les enseignant.e.s demandent l'abrogation des réformes Blanquer, notamment la réforme du lycée et du bac, qui vont liquider le caractère national du diplôme et renforcer considérablement les inégalités entre établissements. Face à cette mobilisation, Blanquer a utilisé tous les moyens pour briser la grève, y compris en faisant inventer des notes pour remplacer celles qui n'avaient pas été données par les profs grévistes ! Mais les profs restent déterminés et déterminés, et gageons que maintenant la rentrée ne se passera pas comme Blanquer l'avait prévu !

Procès de la sous-traitance : La Poste enfin condamnée !

La Poste a été condamnée lundi 8 juillet par le TGI de Nanterre à 120 000 euros d'amende pour

prêt illicite de main d'œuvre dans l'affaire Seydou Bagaga. Ce sous-traitant de Coliposte s'est noyé en décembre 2012 en essayant de récupérer un colis qu'il livrait à un usager domicilié sur une péniche sur La Seine. Non déclaré au moment des faits, son employeur et un dirigeant de La Poste avaient alors rempli de façon anti-datée une déclaration unique d'embauche pour cet agent depuis la plate forme de colis. Les investigations de l'inspection du travail, le travail de camarades au CHSCT de NOD et une longue instruction ont remonté le fil des responsabilités jusqu'à la tête du groupe public. L'ancien chef de centre de l'ACP d'Issy les Moulineaux et le patron de la boîte sous-traitante ont chacun écopé de 6 mois de prison avec sursis. La culpabilité de La Poste a donc bien été reconnue par le tribunal sur cet accident de travail. Luttons maintenant pour l'intégration de nos collègues sous-traitants dans les effectifs de La Poste et avec les mêmes conditions de travail que nous.

Les grèves continuent à La Poste sur tout le territoire !

Les facteurs-trices de Montauban, Grisolles, Montech, Caussade, Négrepelisse (Tarn et Garonne) reprennent le travail ce 10 juillet après 50 jours de grève après avoir réussi à faire reculer La Poste contre un projet de réorganisation destructeur pour l'emploi et les conditions de travail.

En Loire Atlantique, à Saint Nazaire et Pornichet, ce sont les guichetier-e-s qui ont fait grève du 17 au 29 juin et ont obtenu un report de réorg, un renfort et préservé leurs samedis de repos.

A Martel (Lot), depuis le 29 juin, à Fécamp (Seine Maritime) le 1^{er} juillet, à Carcassonne (Aude) les 1^{er} et 2 juillet, à Lorient (Morbihan) le 6 juillet, les facteurs-trices ont fait grève sur des questions de conditions de travail.

A Miélan (Gers), les factrices sont en grève depuis le 21 mai pour demander des embauches et ce sont aussi les facteurs-trices de Deauville (Calvados) qui sont en grève depuis lundi 8 juillet et essaient maintenant d'étendre leur grève aux centres voisins.



Nouveau Parti Anticapitaliste
secteur Poste